



SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le DDSIS du Rhône
17 rue Rabelais 69421
Lyon cedex 03

Lyon, le 29 octobre 2012

Objet : demande d'excuses concernant des propos tenus
lors du CCDSPV du 24 mai 2012

Monsieur le directeur,

Voici maintenant quelques jours qu'est paru en diffusion générale le compte rendu du CCDSPV du 24 mai 2012.

A sa lecture, les membres de notre organisation syndicale et la grande majorité des SPP du centre de Rillieux ont été très surpris et même choqués par les termes qui ont été employés à leur encontre. Nul besoin de les reprendre ici dans leur intégralité mais le terme tel que "BARBARES" n'est pas digne d'un infirmier représentant des SPV.

Une fois de plus, car il y a déjà eu des précédents en particulier lors de discours de saintes Barbe, des SPP ont été attaqués et un seul membre de cette instance et intervenu pour modérer les propos tenus.

Suite à cette parution et pour la première fois depuis sa création, un mouvement des personnels s'est organisé spontanément dans ce centre. Nous apportons tout notre soutien et notre confiance à nos collègues.

Afin d'essayer d'apaiser ces tensions nous vous demandons d'une part, que des excuses soient faites par l'auteur des propos lors du prochain CCDSPV et que d'autre part, vous indiquez au CCDSPV ce qu'est devenue la personne défendue par l'infirmier avec des mots particulièrement déplacés et offensants pour les SPP.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN